



# CGT ÉDUC 'ACTION 28


## CGT Coordination départementales des Services Publics d'Eure-et-Loir

### Association STOP AMIANTE SCOLAIRE 28

[stopamianteecolesenonches@protonmail.com](mailto:stopamianteecolesenonches@protonmail.com)

[1erdegre28@cgteduc.fr](mailto:1erdegre28@cgteduc.fr) ■ 07.67.02.40.92

[stopamiantescolaire28@protonmail.com](mailto:stopamiantescolaire28@protonmail.com)

 CGT éduc'action 28

Instagram CGT éduc'action 28



## Communiqué de presse

# CONTAMINATION AVÉRÉE À L'AMIANTE DANS LES ÉCOLES DE SENONCHES

Chartres, le 10 mars 2026

Après l'alerte lancée par la CGT éduc'action 28 – CGT Coordination Syndicale des Services Publics d'Eure et Loir – association STOP AMIANTE SCOLAIRE 28 en novembre 2025 dernier nos organisations ont constaté qu'aucune actions n'a été entreprise et aucune institution n'a répondu à cette alerte.

La mairie n'a donné aucune réponse, ni aux parents d'élève, ni aux organisations syndicales et associatives. Un COLLECTIF STOP AMIANTE ÉCOLES DE SENONCHES s'est créée et une pétition en ligne (<https://c.org/hbmHx9Z9Px>) et papier a vu le jour pour demander le retrait de l'amiante dans les écoles de Senonches.

La CGT éduc'action 28 a décidé de faire des prélèvements surfaciques sur les dalles de sol vinyles dans les écoles qui ont montré une contamination à l'amiante importante allant jusqu'à 6382 fibres d'amiante/cm<sup>2</sup> en élémentaire, et 3318 fibres d'amiante/cm<sup>2</sup> en maternelle sur les seuils de porte ! Les alertes des organisations syndicales et des associations étaient donc justifiées et la contamination est donc avérée. Il y a bien un Danger Grave et Imminent !

Les usagers sont en danger car les dalles de sol sont soumises à des actions quotidiennes encore plus lorsqu'elles se trouvent sur les seuils de porte !

### **Pour rappel l'amiante est un poison mortel sans seuil.**

Une seule fibre inhalée peut provoquer un cancer des années plus tard. Le risque est connu, documenté et évitable.

**L'encapsulage n'est pas une solution !** Recouvrir les dalles ne fait que **cacher temporairement** l'amiante : à la moindre inondation, intervention ou dégradation, les fibres réapparaissent. Et quand bien même, l'encapsulage n'est même pas envisagé !

Silence radio !

### **Nos exigences restent les mêmes et sont d'autant plus urgentes :**

- **Retrait immédiat de tous les matériaux amiantés** dans les écoles de Senonches et, plus largement, dans les établissements scolaires d'Eure-et-Loir.
- **Remise des fiches individuelles d'exposition** à tous les usagers et mise en place du **suivi médical obligatoire** (circulaire du 28 juillet 2015).
- Mesures de présence de fibres d'amiante dans l'ensemble des bâtiments afin d'identifier les lieux dangereux et empêcher tous accès à ces espaces.
- **Nous appelons les personnels et les parents** à se mobiliser pour protéger les enfants et les agents : registres SST, droit de retrait, actions collectives, grèves, manifestations.
- **Protéger les usagers, élèves comme adultes, n'est pas négociable !**

**Le retrait de l'amiante est une urgence vitale !**